

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008
Version 2.00, Date 12/2006

Instruction(s) technique(s) applicable(s) :

SR/V/F8-1

SOMMAIRE

8.1. GROUPE MOTO-PROPULSEUR	2
8.1.1. MOTEUR.....	2
8.1.2. BOITE.....	2
8.1.3. PONT, BOITE DE TRANSFERT	3
8.1.4. TRANSMISSION (Y COMPRIS ACCOUPLEMENTS)	4
8.2. ALIMENTATION	5
8.2.1. CIRCUIT DE CARBURANT	5
8.2.2. RESERVOIR DE CARBURANT	6
8.2.3. CARBURATEUR, SYSTEME D'INJECTION	7
8.2.4. POMPE D'ALIMENTATION EN CARBURANT.....	8
8.2.5. BATTERIES D'ACCUMULATEURS DE TRACTION.....	8
8.2.6. RESERVOIR DE GAZ NATUREL COMPRIME (GNC)	9
8.3. ECHAPPEMENT	9
8.3.1. COLLECTEUR D'ECHAPPEMENT	9
8.3.2. CANALISATION D'ECHAPPEMENT	10
8.3.3. SILENCIEUX D'ECHAPPEMENT	10

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008

Version 2.00, Date 12/2006

8. ORGANES MECANIQUES

8.1. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

8.1.1. Moteur

Définition :

Machine transformant l'énergie électrique ou thermique en un mouvement de rotation.

8.1.1.1.1. Mauvaise fixation

Défauts inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du moteur sur la structure.
- Détérioration importante ou absence d'au moins un des silentblocs.

8.1.1.2.1. Défaut d'étanchéité

Défauts inclus :

- Ecoulement d'huile permanent ou goutte à goutte.
- Ecoulement permanent de liquide de refroidissement.
- Perforation du bloc ou du carter moteur.
- Souillure d'huile généralisée

8.1.1.3.1. Contrôle impossible

Défaut inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

8.1.2. Boîte

Définitions :

- **Boîte de vitesse :** organe mécanique à engrenages placé entre le moteur et les roues.
- **Boîte automatique :** type de boîte dont le fonctionnement automatique est mécanique, hydraulique ou électrique.

8.1.2.1.1. Mauvaise fixation

Défauts inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation de la boîte sur la structure.
- Détérioration importante ou absence d'au moins un des silentblocs.
- Cassure de la cloche d'embrayage

8.1.2.2.1. Défaut d'étanchéité

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008

Version 2.00, Date 12/2006

Défauts inclus :

- Ecoulement d'huile permanent ou goutte à goutte.
- Perforation du carter de boîte.
- Souillure d'huile généralisée

8.1.2.3.1. Contrôle impossible

Défaut inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

8.1.3. Pont, boîte de transfert

Définition :

- **Pont** : boîte d'engrenages comprenant le différentiel permettant de transmettre le mouvement aux roues d'un même essieu.
- **Boîte de transfert** : boîte d'engrenages qui relie les trains roulants pour un véhicule à 4 roues motrices.

NOTA : Ce point intègre, entre autre, le visco-coupleur.

8.1.3.1.1. Mauvaise fixation

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du pont ou de la boîte de transfert sur la structure.
- Détérioration importante ou absence d'au moins un des silentblochs.

8.1.3.2.1. Défaut d'étanchéité

Défaut(s) inclus :

- Ecoulement d'huile permanent ou goutte à goutte.
- Perforation du carter de pont ou de boîte de transfert.
- Fuite à la boîte de transfert (au visco-coupleur).
- Souillure d'huile généralisée

8.1.3.3.1. Contrôle impossible

Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

8. ORGANES MECANIQUES

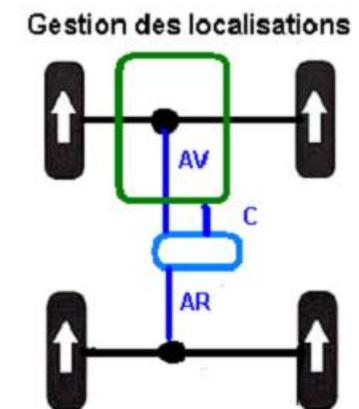
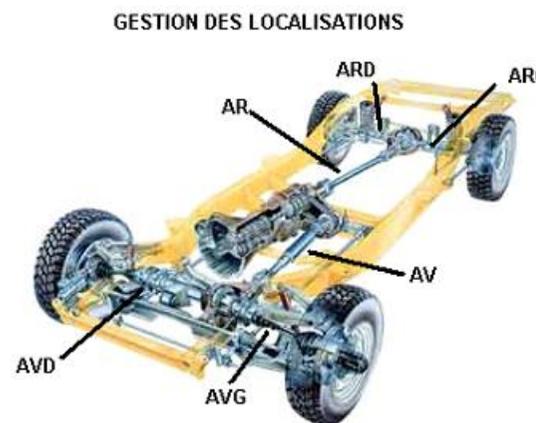
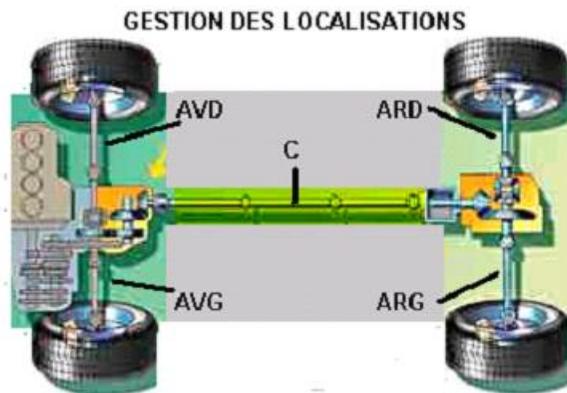
Applicable à compter du 01/01/2008
Version 2.00, Date 12/2006

8.1.4. Transmission (y compris accouplements)

Définitions :

Transmission : Arbre servant à transmettre le mouvement aux roues.

Accouplement : Palier ou liaison élastique située entre la boîte et un arbre de transmission, le pont et un arbre de transmission, les arbres de transmission (flector).



8.1.4.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Déformation flagrante de l'arbre (flambage,...).
- Cassure de l'arbre.
- Débattement au niveau des roulements de paliers ou des silentblocs.

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008

Version 2.00, Date 12/2006

8.1.4.1.2. Jeu important

Défaut(s) inclus :

- Débattement entre les parties coulissantes mâle et femelle de l'arbre de transmission.
- Jeu excessivement supérieur au jeu fonctionnel au niveau des joints tripodes, cardans.
- Déformation importante d'une bride de fixation.
- Détérioration d'un flector de transmission.
- Silentbloc coupé ou arraché sans débattement

Défaut(s) exclu(s) :

- Jeu constaté entre l'entrée de pont et la roue sur un essieu rigide.

8.1.4.2.1. Mauvaise fixation

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation
- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation de l'arbre (vis - écrou).
- Absence, desserrage de l'étrier de fixation d'un croisillon de cardan.

8.1.4.3.1. Soufflet défectueux

Défaut(s) inclus :

- Absence, coupure, déboîtement du soufflet

8.1.4.4.1. Absence

Défaut(s) inclus :

- Absence d'une transmission.

8.2. ALIMENTATION

NOTA : En cas d'énergie multiple, chaque circuit d'alimentation est contrôlé.

8.2.1. Circuit de carburant

Définition :

Canalisations (souples ou rigides) et filtres permettant l'alimentation et le retour du carburant.

NOTA : La conformité par rapport au montage d'origine n'est pas contrôlée.

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008

Version 2.00, Date 12/2006

8.2.1.1.1. Mauvais état

Défaut(s) inclus :

- Canalisation écrasée, pliée, pincée, vrillée,... entraînant une restriction de circulation du carburant.
- Corrosion.
- Craquelures du flexible.
- Usure due à un frottement.

Défaut(s) exclu(s) :

- Oxydation de surface.

8.2.1.2.1. Mauvaise fixation

Défaut(s) inclus :

- Absence ou rupture d'au moins deux points de fixation successifs de la canalisation.
- Absence, desserrage ou rupture de la fixation du filtre (si existant).

8.2.1.3.1. Fuite (CV)

Défaut(s) inclus :

- Ecoulement de liquide avec formation de gouttes.
- Ecoulement réapparaissant après essuyage.

8.2.1.4.1. Contrôle impossible (CV)

Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.

8.2.2. Réservoir de carburant

Définition :

Récipient destiné à contenir le carburant.

8.2.2.1.1. Mauvais état

Défaut(s) inclus :

- Déformation importante du réservoir.
- Corrosion importante du réservoir.

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008

Version 2.00, Date 12/2006

8.2.2.2.1. Mauvaise fixation (CV)

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du réservoir.

8.2.2.3.1. Défaut d'étanchéité (CV)

Défaut(s) inclus :

- Ecoulement réapparaissant après que la paroi du réservoir ait été essuyée.
- Ecoulement permanent de carburant.
- Bouchon de réservoir absent.
- Remplacement du bouchon par chiffon ou autre objet.
- Absence de protection (bouchon, volet, ...) de l'embout de remplissage GPL/GNC contre la poussière, la boue et l'eau.

8.2.2.4.1. Contrôle impossible (CV)

Défaut(s) inclus :

- Défaut d'accès visuel suite à modification(s) non prévue(s) par le constructeur.
- Ouverture de hayon impossible (sur G.P.L. ou GNC).
- Impossibilité d'accès au bouchon du réservoir due à une détérioration de la commande ou du volet.

8.2.3. Carburateur, système d'injection

Définitions :

- **Carburateur** : organe destiné à réaliser le mélange air/carburant.
- **Système d'injection** : élément(s) destiné(s) à injecter la quantité de carburant nécessaire à la combustion.

8.2.3.1.1. Fuite (CV)

Défaut(s) inclus :

- Ecoulement de carburant avec formation de gouttes.
- Ecoulement réapparaissant après essuyage.

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008

Version 2.00, Date 12/2006

8.2.4. Pompe d'alimentation en carburant

Définition :

Dispositif mécanique ou électrique permettant l'alimentation en carburant du carburateur ou du système d'injection.

8.2.4.1.1. Fuite (CV)

Défaut(s) inclus :

- Ecoulement de carburant avec formation de gouttes.
- Ecoulement réapparaissant après essuyage.

8.2.4.2.1. Mauvaise fixation

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation de la pompe d'alimentation.

8.2.5. Batteries d'accumulateurs de traction

Définition :

Batteries réservées à la traction du véhicule et leur(s) support(s)

8.2.5.1.1. Mauvais état du coffre à batterie

Défaut(s) inclus :

- Déformation importante du support de batterie.
- Corrosion importante du support de batterie.

8.2.5.2.1. Mauvaise fixation (CV)

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.

8.2.5.3.1. Défaut d'étanchéité (CV)

Défaut(s) inclus :

- Ecoulement avec formation de gouttes du fluide de batterie.
- Ecoulement réapparaissant après que la paroi du réservoir ait été essuyée.
- Absence d'au moins un des bouchons de batteries

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008
Version 2.00, Date 12/2006

8.2.6. Réservoir de gaz naturel comprimé (GNC)

Définition :

Réceptacle destiné à contenir du gaz naturel comprimé sous haute pression

8.2.6.1.1. Date de validité d'épreuve dépassée

Défaut(s) inclus :

- Dépassement de la date de validité d'épreuve contrôlée sur le document d'installation ou, en l'absence de celui-ci, directement sur l'emplacement prévu sur le réservoir lorsque celui-ci est accessible sans démontage.

8.2.6.1. 2. Contrôle impossible de la date de validité d'épreuve (en l'absence du document d'installation mentionnant ces dates)

Défaut(s) inclus :

- Contrôle impossible de la date, en l'absence de document d'installation et lorsque l'emplacement prévu sur le réservoir n'est pas accessible sans démontage.

8.3. ECHAPPEMENT

Définition :

La ligne d'échappement comprend les éléments compris entre la sortie de la culasse et la sortie arrière, latérale ou supérieure.

8.3.1. Collecteur d'échappement

Définition :

Pièce regroupant les conduits entre la culasse et le tube d'échappement.

8.3.1.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Fissure, cassure (sans fuite importante) du collecteur.
- Adjonction de produit colmatant.

8.3.1.2.1. Mauvaise fixation

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du collecteur sur la culasse sans une fuite importante.

8.3.1.3.1. Fuite importante (CV)

Défaut(s) inclus :

- Fuite importante entraînant un manque d'étanchéité et/ou une émission anormale de bruit.

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008

Version 2.00, Date 12/2006

8.3.2. Canalisation d'échappement

Définition :

Tuyauterie métallique rigide ou flexible permettant une évacuation des gaz.

8.3.2.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Oxydation avec gonflement et/ou effritement de la matière sans perforation.
- Fissure, perforation sans fuite importante.
- Adjonction de produit colmatant.
- Déformation importante (écrasement, pliure, pincement,...).
- Frottement dû à un mauvais positionnement de l'échappement.
- Absence, desserrage ou rupture d'un élément de fixation.
- Liaison élastique détériorée, coupée

8.3.2.2.1. Mauvaise fixation (CV)

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins deux éléments de fixation consécutifs.
- Absence de canalisation, y compris le tube de sortie lorsqu'il est amovible.

8.3.2.3.1. Fuite importante (CV)

Défaut(s) inclus :

- Fuite importante entraînant un manque d'étanchéité et/ou une émission anormale de bruit.

8.3.3. Silencieux d'échappement

Définition :

Dispositif (silencieux et/ou pots de détente) permettant de réduire le bruit de la sortie des gaz.

8.3.3.1.1. Détérioration importante

Défaut(s) inclus :

- Oxydation avec gonflement et/ou effritement de la matière sans perforation.
- Fissure, perforation sans fuite importante.
- Adjonction de produit colmatant.
- Déformation importante (écrasement, pliure, pincement,...).

8. ORGANES MECANIQUES

Applicable à compter du 01/01/2008
Version 2.00, Date 12/2006

- Frottement dû à un mauvais positionnement de l'échappement.

8.3.3.2.1. Mauvaise fixation (CV)

Défaut(s) inclus :

- Absence, desserrage ou rupture d'au moins un des éléments de fixation.

8.3.3.3.1. Fuite importante (CV)

Défaut(s) inclus :

- Fuite importante entraînant un manque d'étanchéité et/ou une émission anormale de bruit.

8.3.3.4.1. Absence du silencieux ou de l'embout (CV)

Défaut(s) inclus :

- Absence de silencieux, y compris le tube de sortie lorsqu'il est inamovible.